

GT-RAVI

RÉSEAU DES RÉFÉRENTS ACCESSIBILITÉ DES VILLES INCLUSIVES

Pays Basque, Novembre 2022



Livrable de l'Atelier C - Note de cadrage

Prendre en compte le vieillissement de la population dans les politiques d'accessibilité

Animation : Aurélie Duboudin (Cerema), Jean-Yves Fosse (Cerema)
Manon Souames (Métropole Européenne de Lille),

Introduction

Comme le précise la loi de 2005 (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.) la mise en accessibilité des territoires, des services, des outils est essentielle pour les personnes en situation de handicap, mais également nécessaire pour les personnes à mobilité réduite. Ce public, qui concerne près de 40% de la population regroupe les enfants, les femmes enceintes, les personnes qui transportent une poussette ou un bagage mais aussi les personnes âgées. L'objectif de cet atelier est donc d'identifier les liens entre les politiques d'accessibilité et le phénomène du vieillissement de la population mais surtout les « apports / compléments » nécessaires pour accompagner le bien vieillir sur nos territoires.

L'accessibilité est un sujet transversal qui concerne de nombreuses compétences et de nombreuses échelles administratives. Afin de traiter de façon globale le sujet du vieillissement de la population, abordé pour la première fois dans le cadre du GT RAVI, un arbitrage a été pris par le groupe pour permettre d'aboutir à un livrable concret. La notion de « chaîne de déplacement » a servi de fil rouge tout au long de l'atelier. Cela a permis d'évoquer les principaux sujets du quotidien, comme l'habitat, l'espace public ou encore l'accès à l'information.

Avant de débiter l'atelier, il a également été nécessaire de définir un vocabulaire commun pour s'entendre sur le phénomène observé et comprendre ce qu'il représentait pour chacun.

Le phénomène de vieillissement de la population évoque dans le groupe :

- Prendre le temps, avoir le temps pour le voyage, l'évasion, la liberté, avoir de nouveaux horizons
- L'importance du lien social, des lieux d'échange et des liens intergénérationnels qu'il faut maintenir, le partage dans le jeu, le sport, l'amusement
- Vieillir en bonne santé, être autonome et pouvoir rester à son domicile, l'accompagnement humain
- La sagesse et l'expertise (insuffisamment exploitées)
- La massification de la population de personnes âgées

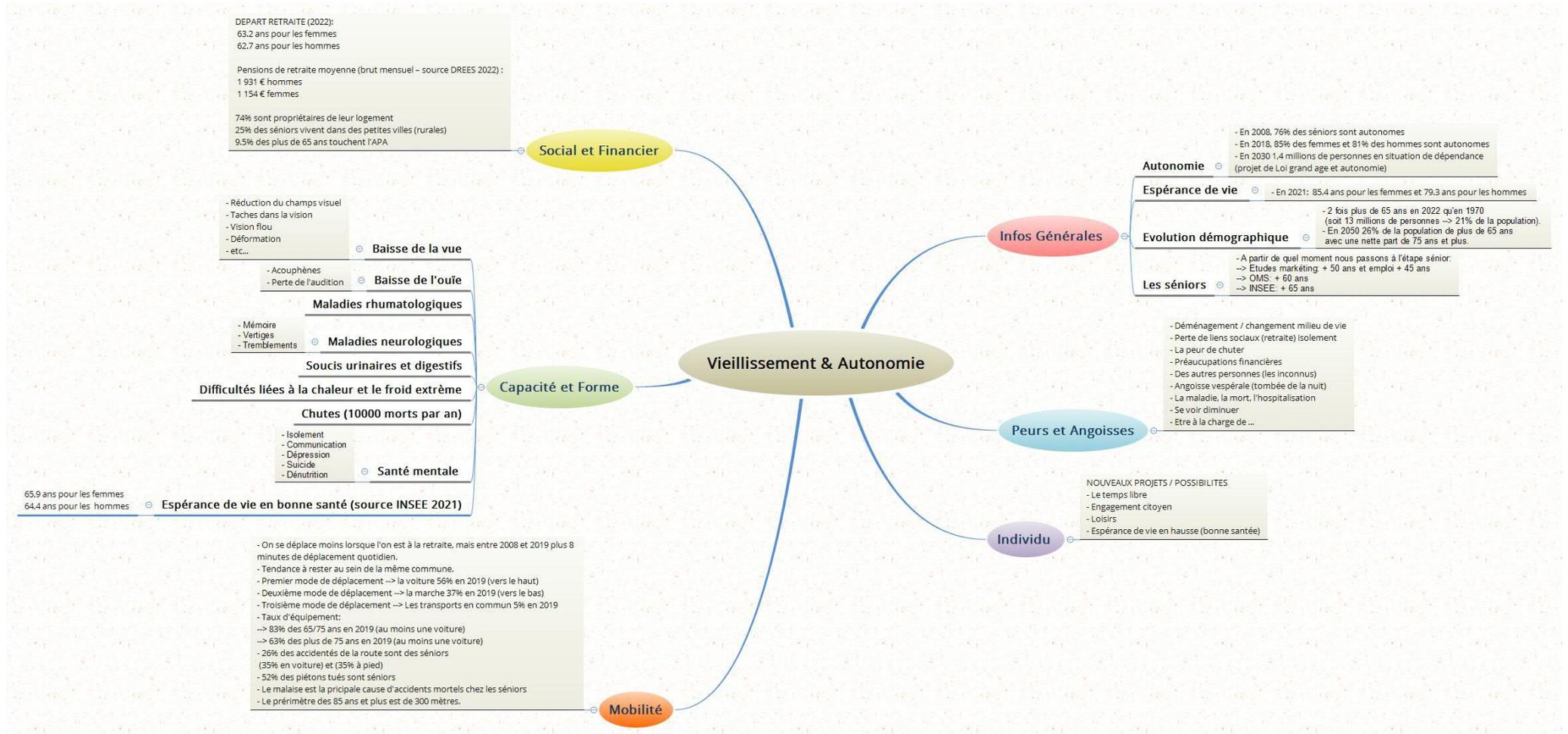
D'un point de vue sémantique, le phénomène de vieillissement de la population fait référence à :

- La transition démographique : qui permet d'embrasser toute la diversité de profils des seniors et sous-entend que le phénomène est déjà en cours et nécessite d'ores-et-déjà une prise de conscience
- La prévention de la perte d'autonomie : qui ne doit pas être basé sur un critère d'âge
- La longévité : qui traduit le besoin de se projeter afin d'anticiper son choix de vie (ne pas subir)

1- Les constats

L'atelier s'est attaché à dresser une sorte de carte d'identité des seniors permettant de mieux cerner leurs caractéristiques. Cette « carte d'identité » centrée autour de vieillissement et autonomie est présentée ci-dessous.

Carte d'identité « Vieillesse et Autonomie » issue de l'atelier



L'atelier s'est également appuyé sur plusieurs personnes qui illustrent la variété des profils des seniors et de leurs difficultés.

Louis LEBLANC



- 81 ans
- Père de trois enfants, grand-père de 5 petits-enfants et arrière-grand-père 2 fois
- Ancien professeur d'université à la retraite
- Marié à Marie depuis 57 ans
- Habite en proche banlieue dans une maison pavillonnaire
- A le permis B et une voiture mais conduit de moins en moins surtout la nuit et pour les longs trajets
- Ses passions : le jardinage / l'observation des oiseaux
- Louis est connecté, il envoie des mails à ses enfants et petits-enfants et sait réaliser des albums photos en ligne
- Une citation : « On n'est jamais mieux servi que par soi-même »
- Sa forme :



Agnès DEPRES



- 68 ans
- 2 enfants et 2 petits-enfants
- Ancienne vendeuse en boulangerie, à la retraite
- Mariée depuis 35 ans
- Habite avec son mari depuis peu dans un habitat partagé en pleine campagne
- Se déplace le moins possible et préfère le vélo ou la marche (si voiture alors c'est son mari qui conduit)
- Ses passions : la randonnée et le scrapbooking
- Agnès est engagée pour l'écologie, la défense de la planète et des animaux
- Une citation : « Il n'est jamais trop tard, mais il est temps de changer les choses »
- Sa forme :



Éric PLATY



- 57 ans
- 3 enfants et un petit-enfant
- Travaille comme mécanicien dans un garage
- Divorcé depuis 15 ans et est seul depuis
- Habite dans un appartement en location en périphérie d'agglomération
- Se déplace en moto principalement (il en détient 3)
- Ses passions : La moto, les voitures anciennes et son chien
- Éric ne voit plus trop sa famille et ne raterai pour rien au monde le rassemblement mensuel des motards de sa ville
- Une citation : « Roule ma poule »
- Sa forme :



Myriam BELAOUDI



- 63 ans
- Mère de deux enfants
- Travaille encore en tant qu'assistante administrative dans une PME
- Veuve depuis 10 ans
- Habite en centre-ville dans un appartement
- Se déplace surtout en transports en commun
- Ses passions : la cuisine et la gym suédoise
- Myriam est très impliquée dans le milieu associatif et sa vie de quartier auquel elle est attachée
- Une citation : « Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin »
- Sa forme :



Marcel PRÉAU



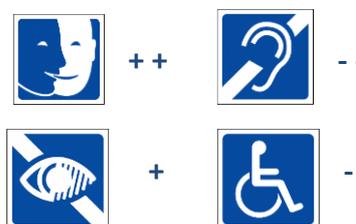
- 94 ans
- 4 enfants, 9 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants
- Ancien gendarme, à la retraite
- Veuf depuis 18 ans
- Habite dans un appartement « semi-collectif » réservé aux seniors
- Ne sors plus trop de chez lui, hormis pour les RDV médicaux
- Ses passions : les maquettes et les modèles réduits, la littérature
- Louis aime savoir à l'avance le déroulement de sa journée
- Une citation : « On est vieux que le jour où on le décide »
- Sa forme :



Denise HESPAR



- 70 ans
- Pas d'enfant
- Ancienne restauratrice de meubles
- En concubinage
- Habite avec son conjoint dans une maison de ville dans une commune de taille moyenne
- Se déplace en voiture et à pied pour tous ses trajets courts
- Ses passions : les antiquités et les voyages
- Denise part très régulièrement en Asie car elle aime cette partie du monde
- Une citation : « C'était mieux avant »
- Sa forme :



2- Mots clés

Plusieurs mots clés sont ressortis au cours de l'atelier :

Volontariste : au-delà de la réglementation, la prise en compte du vieillissement et de la longévité nécessite une action volontariste des collectivités pour intervenir dans les différents champs d'action

Dépendance versus Autonomie : favoriser les actions ayant pour but la prévention et la compensation de la perte d'autonomie

Progression : l'état des personnes évoluent progressivement tout au long de la vie, contrairement aux règles qui sont figées

Solidarité : à plusieurs échelles (du national au local) et sur plusieurs temporalités (aujourd'hui et demain)

Humain : La réglementation et les nouvelles technologies seules ne suffisent pas : l'humain reste indispensable pour accompagner le vieillissement et contribuer à lutter contre l'isolement

Tous : nous sommes tous concernés, dans tous les domaines, donc tous acteurs

3- Les problématiques / enjeux

Faut-il aborder la question de l'âge pour parler des seniors ?

La catégorie des seniors recouvre une grande diversité de situations, d'âge et de niveau d'autonomie. Au regard de la notion de génération qui couvre 30 à 40 ans, les seniors représentent la classe d'âge 60-100 ans. La définition des seniors ne soit pas se baser uniquement sur le critère de l'âge. En effet, si l'OMS considère les seniors à partir de 60 ans, l'INSEE retient l'âge de 65 ans dans ses analyses statistiques. L'âge légal de départ à la retraite est aujourd'hui fixé à 62 ans mais il est susceptible d'évoluer dans les prochaines années. Cette limite d'âge est anticipée pour les seniors en situation de handicap ou vulnérables (ex : les personnes accompagnées par les Petits Frères

des Pauvres). Parallèlement, pour les actifs, le premier point de carrière pour la préparation à la retraite se fait à 45 ans.

À quel vocabulaire faire référence pour parler des seniors ?

Retraités	Peu approprié car souvent considéré à partir de 60 ans, et ne tient pas compte de la situation de l'emploi des seniors.
Aînés	Fait référence à la notion de transitions, sagesse
Vieux	Ne représente pas un jugement ou un préjugé et doit être employé sur le même plan que lorsque l'on parle des jeunes
Personnes âgées seniors	Fait référence à la diversité des publics concernés
	NB : le terme « grand âge » fait référence aux plus de 85 ans

Vieillesse versus longévité

Le vieillesse est un processus d'évolution naturelle qui concerne tout être vivant.

La longévité en revanche évoque l'allongement de la durée de la vie. Cela nécessite d'anticiper et de se projeter dans un mode et un cadre de vie qui peut évoluer selon l'autonomie de chacun. La longévité s'inscrit dans le cadre d'une tendance de fond de la transition démographique et qui ne peut plus être ignorée.

La longévité impose un changement de prisme pour toutes les politiques publiques locales. Elle nécessite, pour être abordée pleinement, une prise de conscience du vieillissement de la population dans une approche globale, transversale, pluridisciplinaire.

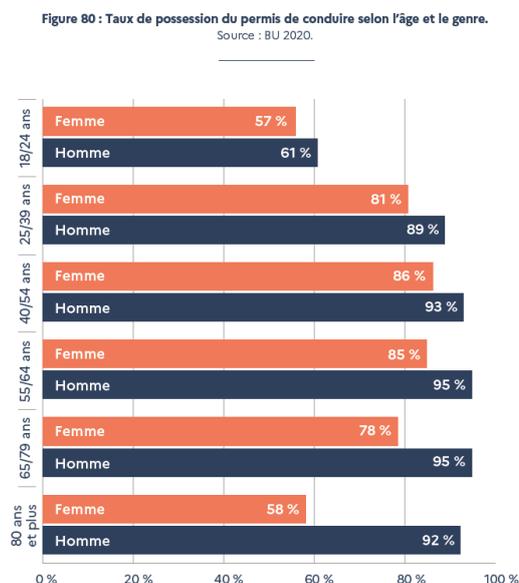
Quelles spécificités des problématiques rencontrées par les seniors ?

La transition démographique se fait déjà ressentir aujourd'hui mais doit également être anticipée car les besoins et les pratiques de mobilité des seniors d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux d'hier ou ceux de demain.

FOCUS

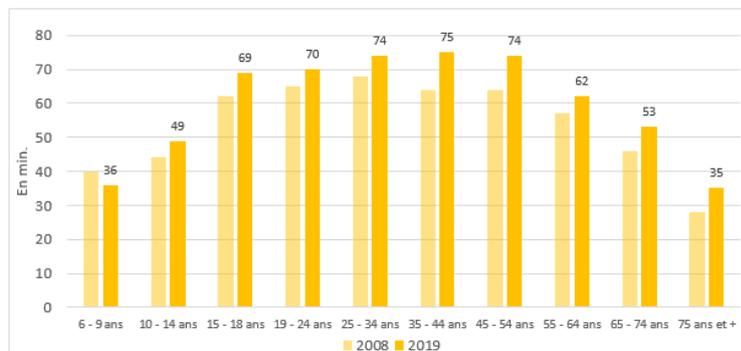
Actuellement, environ 78 % des femmes sont titulaires du permis, contre près de 89 % des hommes (source : BU EMC² 2020, personnes de 18 ans et plus) mais cela recouvre de vraies différences entre les générations. Chez les plus de 80 ans, les femmes sont beaucoup moins nombreuses à détenir le permis de conduire, cet écart hommes-femmes a tendance à se réduire chez les générations plus jeunes.

En 2030, 1/4 des conducteurs en France aura plus de 65 ans ou plus (source : INSEE/ONISR/Sécurité routière)



Selon l'ENTD de 2019, l'usage de la voiture s'accroît pour les personnes de 75 ans et plus (+ 5 points, 56 % des déplacements), alors que la marche et les transports en commun reculent (respectivement - 3 et - 1 points, à 37 % et 5 %).
 source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/comment-les-francais-se-deplacent-ils-en-2019-resultats-de-lenquete-mobilite-des-personnes>

Évolution du budget temps quotidien, en minutes, par classe d'âge entre 2008 et 2019



Champ : déplacement des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.
 - © Sources : SDES, Enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, Enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS - Insee - Inrets).

La grande diversité des seniors doit prendre également en compte la diversité des parcours de vie, la diversité des états de santé et d'autonomie, ainsi que les pratiques et coutumes de communautés spécifiques (issues de l'immigration, LGBT+, personnes handicapées vieillissantes, personnes ayant eu des parcours de rue...)

EXEMPLE :

Des questions se posent actuellement sur comment adapter une caravane quand une personne décide de vieillir dans ce type d'habitat.

FOCUS

La loi d'adaptation au vieillissement (promulguée en décembre 2015) repose sur 3 piliers : l'anticipation de la perte d'autonomie, l'adaptation globale de la société au vieillissement et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Les risques de chutes représentent une problématique majeure pour les seniors. Le plan d'action nationale pour lutter contre les chutes des personnes âgées présenté par le gouvernement en février 2022 a pour objectif de réduire d'ici 2024 de 20% la mortalité par chute chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Le risque de chute doit être anticipé et pris en compte dans l'habitat mais également dans l'aménagement des espaces publics et les transports.

FOCUS

Les chutes des personnes âgées représentent plus de 100 000 hospitalisations et près de 10 000 décès par an. A titre de comparaison, cela représente 3 fois plus que les décès sur les routes, toutes tranches d'âge confondues (3219 personnes tuées sur les routes - chiffres 2021 en France Métropolitaine + Outre-Mer).

L'isolement s'accroît avec l'âge. L'isolement peut concerner de façon unique ou conjointe les cercles familiaux, amicaux, de voisinage et les réseaux associatifs. C'est l'effet cumulatif qui est particulièrement pesant pour les personnes âgées et la part des plus de 60 ans concerné augmente de façon importante. De même, l'exclusion numérique touche plus d'un quart des plus de 60 ans, malgré une résorption progressive de la fracture numérique. L'importance du lien social avec les personnes âgées a été mis en avant pendant la crise sanitaire et doit être maintenu.

FOCUS

530 000 personnes âgées en situation de « mort sociale » c'est-à-dire sans ou quasiment sans contacts avec les différents cercles de sociabilité (cercle familial, amical, voisinage et réseaux associatifs). Cela représente + 77 % par rapport à 2017.

2 millions de personnes âgées isolées des cercles familiaux et amicaux.

14 % des plus de 60 ans se sentent seuls tous les jours ou très souvent.

27 % des plus de 60 ans exclues du numérique.

Source : Baromètre de la solitude et de l'isolement des Petits Frères des Pauvres - 2021

Quels points communs entre les publics et les politiques d'accessibilité et de vieillissement ?

Les problématiques d'accessibilité et de vieillissement de la population se recoupent dans le sens où le vieillissement va de pair avec une certaine perte d'autonomie liée à l'avancée en âge. Ainsi, l'accessibilité universelle est un levier pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées et la prise en compte du vieillissement. L'application de la réglementation en matière d'accessibilité est nécessaire mais pas suffisante. Pour autant, à l'inverse, une meilleure prise en compte du vieillissement de la population se nourrit de l'expertise d'usage développée dans le cadre des politiques d'accessibilité.

Une difficulté majeure identifiée par l'atelier concerne la faible représentation des personnes âgées constituée en associations, qui peuvent porter ou défendre certains sujets de façon constructive et être des interlocuteurs privilégiés des collectivités. Les associations de personnes porteuses de handicap sont beaucoup plus présentes dans les consultations et les instances d'accessibilité. Des passerelles sont à créer pour inclure les seniors de façon systématique (communication, composition et forme des instances consultatives...).

L'enrichissement mutuel des politiques d'accessibilité et de prise en compte du vieillissement de la population est positif à la fois d'un point de vue technique mais également d'un point de vue du portage politique. L'identification d'une politique de prise en compte du vieillissement et de longévité peut se traduire sur une feuille de route validée politiquement et permettant ensuite de justifier les actions menées sous un nouveau prisme d'intervention.

FOCUS

A titre d'exemple, à l'issue du Grand débat « Longévité, ouvrons les possibles » mené par Nantes Métropole en 2019, une feuille de route co-construite entre la Métropole, les 24 communes et les acteurs du territoire a été approuvée fin 2021. Une vingtaine de directions thématiques de la Métropole ont pris des engagements pour intégrer et/ou conforter la prise en compte de la longévité dans leurs actions. Une politique publique métropolitaine Longévité a également été formalisée en 2022.

Au-delà des obligations réglementaires et des solutions techniques, la perte d'autonomie s'accompagne d'une nécessaire aide et assistance humaine (aides et soins à domicile, accompagnement au bras dans les déplacements, livraison à domicile...). Malgré la multiplication des solutions logicielles / dématérialisées ou des applications développées par des start-ups et une meilleure maîtrise des outils numériques, rien ne remplacera le contact humain et le besoin de lien social pour lutter contre l'isolement et/ou la perte d'autonomie.

Quels enjeux majeurs ?

Il ressort de cet atelier quelques enjeux majeurs :

- Prendre en compte la **diversité des seniors et de leurs besoins** de ce jour et à venir,
- S'inscrire dans une **démarche partenariale large et à différentes échelles** d'action géographique et temporelle,
- S'appuyer sur la **démarche méthodologique « Ville Amie des Aînés »** du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA)
- Faire connaître les **droits des seniors** (accès au droit toutes thématiques confondues) et les solutions pour adapter son logement par des démonstrateurs par exemple également sensibilisation des artisans / entreprises via les fédérations (jusqu'à la labellisation des compagnons),
- Intégrer la politique de prise en compte du vieillissement et de la longévité dans les documents d'urbanisme et identifier des **secteurs et périmètres favorables au vieillissement** (développement d'habitats intermédiaires à proximité de commerces, services et équipements facilement accessibles à pied),
- Concevoir des **équipements intergénérationnels ou multigénérationnels** favorisant la rencontre de différentes générations ou publics dans des mêmes lieux, des lieux favorables au vivre ensemble,
- Repenser les **modes de fabriquer la ville** dans une optique transversale,
- Accompagner les **pratiques de déplacement** pour garantir l'autonomie,
- Repenser les différentes **formes d'habitat et de modes d'habiter**,
- Sensibiliser et former tous les **professionnels** (aides à domicile, agents au contact de l'accueil du public ou des transports...) et les acteurs de la fabrique de la ville à l'accessibilité universelle et la prise en compte du vieillissement de la population (aménageurs, opérateurs immobiliers, architectes, ...)
- Développer une **expertise d'usage des seniors** dans la ville et affirmer leur représentativité dans les différentes instances consultatives et de dialogue

Ressources / bibliographie non exhaustive

- 66 idées pour une collectivité bienveillante envers les aînés, Réseau francophone Villes amies des aînés, 2020
<https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/files/ressources/400/497-66-idees-bienveillantes.pdf>
- Répondre aux besoins des Séniors dans l'espace public, Ville de Nantes et Nantes Métropole, Juin 2022
https://metropole.nantes.fr/files/live/users/cb/aa/bi/NM_LatreilleC/files/Fiche_Seniors_dans_espace_public.pdf
- Le grand débat, longévité ouvrons les possibles, Nantes Métropole, décembre 2019
<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/le-grand-debat-longevite-ouvrons-les-possibles/step/consulter-le-rapport-du-grand-debat-1>
- Feuille de route, longévité ouvrons les possibles, Nantes Métropole, février 2022
https://metropole.nantes.fr/files/pdf/actualites/dialogue%20citoyen/FEUILLE_DE_ROUTE_LONGEVITE.pdf
- Rapport, piétons séniors et aménagement de la voirie en milieu urbain, CEREMA, juin 2016
https://www.cerema.fr/fr/system/files/documents/2017/12/Securite_seniors_pietons-VFinale_maj_juin2016_cle23e1b9.pdf
- Fiche n°32 - Les seniors : un enjeu pour les politiques de déplacements (Réf. Cerema FI04514), CEREMA, décembre 2014
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/mobilites-transport-point-serie-fiches>
- Série Favoriser la marche Fiche n° 02 - Mieux accueillir les piétons âgés dans l'espace public (Réf. Cerema FI06016), CEREMA, novembre 2016
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/favoriser-marche>
- Série Handicaps et usages – Fiche n°03 - La mise en accessibilité : un levier en faveur des personnes âgées (Réf Cerema FI04017), CEREMA, septembre 2017
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/handicaps-usages>
- Les Aînés et la Sécurité routière - Retour sur le colloque de novembre 2013
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/aines-securite-routiere-retour-colloque-novembre-2013>
- Mobilité des personnes âgées sur le territoire de la métropole de Lille : le Cerema interroge les habitants
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilite-personnes-agees-territoire-metropole-lille-cerema>